

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 34 (1954)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Chambre de commerce suisse en France : 36 assemblée générale

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

36<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de notre Compagnie sont invités à assister à la 36<sup>e</sup> assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, qui aura lieu le

Vendredi 25 juin 1954, à 18 heures

dans la salle obligeamment mise à notre disposition par la Fédération Nationale du Bâtiment,  
7, rue Lapérouse, Paris-16<sup>e</sup>

sous la présidence d'honneur de M. Pierre-Antoine de Salis, Ministre de Suisse en France

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Composition du bureau de l'assemblée générale,
2. Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la Compagnie pendant l'exercice écoulé,
3. Rapport du trésorier,
4. Rapport des commissaires aux comptes,
5. Décharge au conseil d'administration et approbation des comptes,
6. Renouvellement des mandats et nomination de certains administrateurs,
7. Nomination des commissaires aux comptes pour 1954,
8. Allocution de M. le Ministre de Salis.

Cette assemblée générale sera suivie, à 20 heures, d'un

dîner-conférence

au Pavillon Dauphine, avenue Foch, Paris-16<sup>e</sup>

à l'issue duquel

M. LÉO DU PASQUIER

Ancien Conseiller d'État du Canton de Neuchâtel

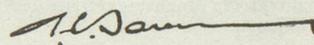
Industriel à Genève

parlera des rapports humains dans l'entreprise sous le titre :

ÉTHIQUE INDUSTRIELLE

Les membres qui envisagent de participer à cette assemblée voudront bien nous retourner, rempli, le bulletin d'inscription ci-dessous et se munir de leur carte de légitimation pour 1954 qui sera demandée à l'entrée. Ce bulletin peut être aussi utilisé comme délégation de pouvoir pour les membres actifs empêchés.

Le Président de la  
CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE



A détacher et à envoyer à la Chambre de commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris-1<sup>er</sup>.

M.

(nom et prénom)

(\*) assistera à l'assemblée générale du 25 juin 1954.

(\*) assistera au dîner qui suivra cette assemblée, et désire être placé à côté de M.

Le montant de 1.800 francs pour le repas vous est payé : (\*) par chèque bancaire ci-joint.  
(\*) à votre compte de chèques postaux, Paris 32.44.

(\*) ne pourra pas assister à l'assemblée générale du 25 juin 1954 et délègue ses pouvoirs à M. (\*\*)

Date :

Cachet et signature :

(\*) Biffer ce qui ne convient pas.

(\*\*) Il est recommandé de laisser le nom du mandataire en blanc (art. 20 des statuts).